



Berce du Caucase

Cette plante majestueuse, aux ombelles larges a été plantée pour son aspect décoratif.

C'est la plus grande plante herbacée d'Europe, elle peut atteindre 3 à 5 mètres de haut. La plante se reconnaît à ses tiges épaisses, ses feuilles découpées

pouvant mesurer de 50 cm à 1 m et à ses fleurs blanches en ombelles, riches en nectar et appréciées d'un grand nombre d'insectes.

La Berce géante ou Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) pose un double problème.

Perte de biodiversité

La majorité des graines tombent à proximité de la plante mère, créant un massif dense de Berces géantes. Qui par ombrage, étouffent les autres espèces végétales.

L'homme et les animaux transportent les graines accrochées à leur pelage ou collant aux roues et pneus des véhicules. Ainsi l'invasion suit les autoroutes et les voies de chemins de fer.



Berce du Caucase



Menaces pour la santé : danger de brûlures au contact de la berce !

Sa sève contient plusieurs substances chimiques connues photosensibles qui provoquent une hypersensibilité aux rayons du soleil et entraîne des brûlures en cas d'exposition au soleil ou aux U.V d'un banc solaire. Un à deux jours après le contact avec la plante, la peau brûle, comme sous l'effet d'un coup de soleil.

Chaque année, de nombreuses personnes sont brûlées, mais ne font pas toujours le lien entre leurs brûlures et le contact avec la plante. La solution est d'éradiquer la « brûlante berce » !

Le fauchage régulier est peu efficace, de nouvelles pousses apparaissent là où la coupe a eu lieu. Il faut procéder, convenablement protégé (gants, cagoule et masque!), à la section des racines (ou leur extraction) d'un coup de bêche à bord tranchant. Il faut procéder au printemps et répéter l'opération à la mi-été.



Section du tronc

Attention, ne supprimons pas les berces indigènes aux feuilles plus rondes, mais seulement les berces géantes.

Berce indigène



Sauvons la biodiversité
à Uccle
Halte aux invasions !



Parmi les plantes exotiques de nos jardins, quelques-unes (à peine 1% des espèces introduites) posent des problèmes en envahissant les jardins, parcs et sites voisins. Ce sont celles qui sont parfois qualifiées de plantes invasives.

Les plantes contre lesquelles il faut lutter sont celles qui éliminent les plantes indigènes en leur volant nourriture et lumière disponibles (perte de biodiversité) et/ou qui sont dangereuses pour notre santé.

A Uccle, ce sont surtout trois espèces qui posent problème : la renouée du Japon s'étend dans nos vallées où elle supprime la flore indigène, la berce du Caucase provoque de graves brûlures et le cerisier tardif, à grappes, envahit les sous-bois de nos terrains sableux.

Il faut aussi être attentif aux bambous, une herbe géante dont certaines variétés s'étendent par rhizomes souterrains et nouveaux jets. Il convient de les planter en l'entourant d'une barrière physique (ex bâche épaisse) si l'on ne veut pas le voir tout envahir, y compris le jardin du voisin...

Contact et Secrétariat :
rue Geleytsbeek, 29 à Uccle
Tél/fax 02/374 60 34
GSM 0472 719 790

Courriel : kauwberg@skynet.be

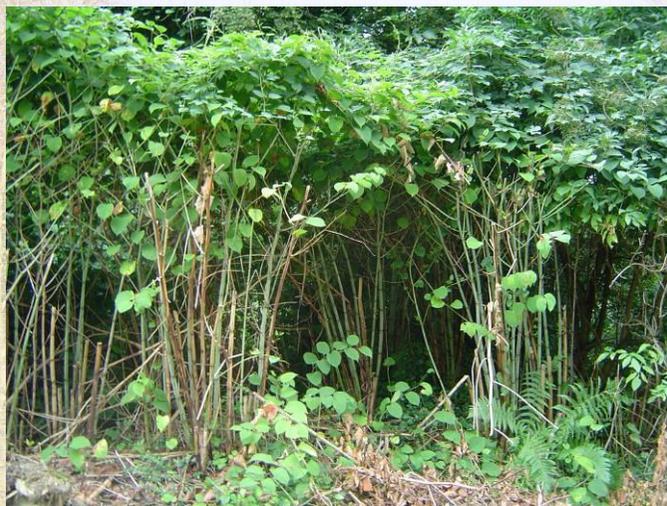
Notre trimestriel, le *Kauwberg Info*
8 € - compte 068-2075494-12

Renouée du Japon

La renouée du Japon (*Fallopia japonica*) est la plus connue des renouées géantes dont la hauteur dépasse les 3 mètres.

Elle forme rapidement des ensembles denses, un mur végétal touffu faisant penser à une jungle qui a l'allure d'une haie de bambou aux larges feuilles, aux petites fleurs blanches formant

des grappes tombantes. Elle forme une végétation tellement dense que la lumière n'y pénètre pas et toute autre plante disparaît du sol, créant un désert biologique. Même les oiseaux évitent les massifs de renouées.



Chaque population naît d'un fragment de rhizome (épaisse racine souterraine) qui s'étend rapidement tant en largeur qu'en profondeur.

C'est l'homme qui la dissémine involontairement en déplaçant des terres infectées.

L'agressivité des renouées impose leur arrachage afin de les contenir et espérer les faire disparaître.



Il est vain d'espérer extraire les racines car celles-ci peuvent atteindre plusieurs mètres de profondeur. L'arrachage a pour but d'épuiser les réserves de la plante, ce qui prend quelques années.

Il faut donc de la persévérance pour arriver à l'éliminer.

Le compostage des plants arrachés est exclu car il ne garantit pas que tous les fragments de rhizome soient détruits. Comme la renouée prend facilement racine, le moindre éclat de rhizome est susceptible de se bouturer et de donner naissance à une nouvelle plante. Pour éviter de transporter les fanes et leurs morceaux de rhizomes, il faut former un tas avec les plants arrachés et les laisser sur place, à l'endroit même où les renouées se sont développées et envahissent. Une bâche noire est posée au sol avant d'y étaler soigneusement les plants arrachés avec leurs morceaux de rhizomes. L'opération doit être répétée plusieurs fois par année, pendant la période de développement de la végétation : en mai, juillet et septembre, soit trois interventions par an.



Cerisier tardif

Planté au départ dans des terrains pauvres et le long des autoroutes, le cerisier tardif (*Prunus serotina*) produit de jolies fleurs blanches au printemps et grappes rouges, puis noir en été.

A Uccle, les cerisiers tardifs envahissent le bois de Verrewinkel, les plateaux Avijl et Engeland, le Kauwberg, etc. Mais il se glisse aussi dans de nombreux jardins privés desquels il faut veiller à l'éliminer en supprimant les jeunes arbres par arrachage et en coupant ras ou écorçant les arbres plus âgés. Par ailleurs, veillons à réhabiliter des espèces locales comme par exemple le cerisier de Schaerbeek dont il reste quelques populations à Uccle.



N'hésitez pas à nous contacter pour des renseignements complémentaires, participation à une action en faveur de la biodiversité et conseils de plantation : www.kauwberg.be